

## UN CESEL DE CLASSE !

Le CESEL (Comité Economique, Social et Environnemental de Lorraine) s'est réuni en séance plénière ce vendredi 15 octobre 2010.

Il devait se tenir plutôt tranquille avec un Ordre du Jour en 3 points :

- 1) Avis sur la décision modificative budgétaire du Conseil Régional
- 2) Avis sur les dossiers de la séance plénière du Conseil Régional du 22 octobre
- 3) Avant-Projet du SNIT (Schéma National des Infrastructures de Transport)

Mais, sur proposition de la CGT, le 2<sup>ème</sup> Collège (Organisations Syndicales) a demandé que soit inscrit une question d'actualité sur les retraites, comme prévu au Règlement Intérieur.

Conformément au Règlement, le Président a inscrit cette question en fin de séance.

C'est donc devant les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Collège que Jean-Claude Thomas (CFTC) a lu la déclaration commune à l'ensemble des Organisations Syndicales, y compris FO :

Au moment d'aborder cette question, Patrick Lombard (MEDEF) s'est exprimé au nom du 1<sup>er</sup> Collège (monde économique).

Il estime que c'est ni le lieu, ni l'endroit de parler d'une question générale comme la retraite !

Qu'ils ne veulent pas subir la contrainte de la rue et décident de quitter la séance... !

Les mobilisations du 12 octobre ont été de très haut niveau avec une participation aux manifestations en forte hausse par rapport aux journées précédentes.

La participation des jeunes reflète, au-delà de la question des retraites, leur inquiétude quant à leur avenir et à la situation de l'emploi.

Cette quatrième journée d'action depuis début septembre contre le projet de réforme des retraites que veut imposer le gouvernement confirme l'opposition grandissante des salariés, soutenus par l'opinion publique, à une réforme injuste et inefficace qui aggrave les inégalités sans assurer la pérennité des retraites par répartition.

Le gouvernement et les parlementaires ne peuvent ni mépriser ni ignorer les exigences exprimées par les salariés et les organisations syndicales.

Ces annonces ne sont pas de nature à modifier le caractère injuste et inefficace de la loi sur les retraites dénoncé par une large majorité des salariés et toutes les organisations syndicales.

Le gouvernement diffuse des contrevérités concernant la pénibilité du travail, le financement de nos retraites, la justice de la réforme, l'amélioration du sort des femmes...

Après avoir refusé le dialogue avec les organisations syndicales, être passé en force à l'Assemblée Nationale, il contraint et précipite le débat au Sénat. Il espère désamorcer le processus de mobilisation qui s'amplifie.

La détermination des organisations syndicales à agir contre cette réforme injuste reste intacte.

Elles exigent la tenue d'un véritable débat pour la prise en compte d'alternatives permettant de garantir l'avenir de notre système de retraite par répartition.

Les organisations syndicales CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA appellent à participer massivement aux manifestations du samedi 16 octobre et du mardi 19 octobre.

Une autre réforme juste et efficace est possible.

#### Points à l'Ordre du Jour :

##### 1) Avis sur la décision modificative budgétaire du Conseil Régional

La CGT a voté les différents avis.

Dans sa réponse, Joël Berger qui représentait le Comité Régional, a précisé qu'un bilan de FACE sera donné à partir de 2007

##### 2) Avis sur les dossiers de la séance plénière du Conseil Régional du 22 octobre

D'entrée, la CGT a déposé un amendement modificatif de la 3<sup>ème</sup> Commission (Infrastructures) concernant le déclassement du dernier Km de la Ligne Laveline/Gérardmer.

Le Président a donc proposé que cet avis soit discuté en fin de réunion (avant la question d'actualité) afin que tout le monde ait connaissance de notre proposition.

Les avis des autres Commissions sont votés par la CGT.

##### 3) Avant-Projet du SNIT (Schéma National des Infrastructures de Transport)

Le SNIT est présenté par Patrice Sanglier, Président de la 3<sup>ème</sup> Commission.

Une présentation de l'idée générale et de son implication pour la Lorraine.

Le diaporama présenté à cette occasion sera transmis ultérieurement.

Pour la CGT, Alain Vizot a fait la déclaration suivante :

On ne peut que se féliciter d'un projet d'investissements de 170 milliards d'€ pour les 20 prochaines années, dont 50% pour les modes alternatifs et 52% rien que pour le ferroviaire.

Cependant, j'ai 2 remarques d'ordre général à faire.

L'une porte sur le financement et l'autre sur les territoires.

#### A propos du financement :

170 milliards d'€ en 20 ans, dont 20 milliards d'€ d'ici à 2030, c'est-à-dire dans moins de 10 ans.

Il ne serait pas sérieux de ne pas se poser la question du financement.

Qui va payer ? Quelle sera la participation de l'Etat ? Les Collectivités Locales seront-elles appelées à participer ? A quelle hauteur ? Et en auront-elles les moyens ?

#### A propos des territoires :

Le projet du SNIT, c'est tout de même un schéma national qui s'inscrit dans un cadre européen et international.

Mais il laisse – et c'est bien dommage pour eux ! – certains territoires de côté, notamment entre Lyon et Bordeaux, entre Paris et Toulouse, ainsi que la Bretagne...

Il reste que nous pouvons craindre que si les projets routiers vont se réaliser, ceux ferroviaires et fluviaux continueront à faire rêver...

A noter que seules la CGT, la CFDT, la CFTC et la représentante de l'Environnement sont intervenues... !

Le silence du Patronat, malgré les efforts du Président pour qu'il s'exprime, a été entendu !!!!

#### 4) Avis de la 3<sup>ème</sup> Commission sur les dossiers de la séance plénière du Conseil Régional du 22 octobre :

### Déclassement de la partie terminale de la Ligne Laveline/Gérardmer

Après une présentation de l'avis par notre camarade Bertrand Gosselin, la CFDT a regretté la décision de la SNCF mais fait remarquer que la position de la nouvelle gare n'est pas un obstacle à une réouverture, au contraire, ce serait un mieux !

Pour sa part, la CFTC a rappelé qu'en 1988, c'étaient les élus locaux qui avaient demandé la fermeture de la Ligne...

Le Président Roger Cayzelle estime que c'est un débat d'importance, mais que ce débat n'est de notre fait...

Pour la CGT, Christian Biston a présenté notre amendement.

Il rappelle que cette ligne arrive au pied du lac.

La justice s'est prononcée et a rendu caduques les ventes de terrain mais qu'il suffit de signer des conventions d'occupation pour laisser l'activité sans se démunir de la propriété.

Ainsi, cela permettrait une maîtrise foncière de la commune, ce qui n'est plus possible si la ligne est déclassée et les terrains vendus.

En réalité, la question économique est secondaire, elle ne concerne qu'un parking et une halle de stockage. Or, il existe des terrains contigus qui pourraient suppléer à cette situation.

D'autre part, le CESEL ne peut développer une réflexion sur l'intermodalité et, en même temps, bloquer son développement...

Par ailleurs, il est à signaler que l'Association TG2V – dont la majorité de membres du CESEL sont adhérents – n'a pas pris position sur le déplacement de la gare, contrairement à ce qui est écrit. Leur axe de bataille est le retour du train à Gérardmer.

Ce qui n'exclut pas le besoin d'un service TER performant avant la réouverture de la ligne.

Le Président, Roger Cayzelle, rappelle qu'il est pour le retour du train à Gérardmer. La tactique doit être de privilégier le train, la situation de la gare est secondaire. Par ailleurs, le Conseil Régional et la Commune sont hostiles à la réouverture de cette partie terminale de la ligne. Il aimerait bien en être pour le maintien, mais il estime disposer d'éléments insuffisants.

Crouvezier, industriel du Textile, à Gérardmer, estime que les arguments de la CGT ne sont pas dénués de fondement, mais que l'entreprise Waggon pourrait se saisir de ce prétexte pour délocaliser et que Linvosges a besoin de son parking....

Au nom de la CGT, Christian Biston relit notre proposition d'amendement :

Gérardmer : garantir l'avenir tout en préservant le présent

Le CESEL propose de suivre la décision de justice qui conduit au non-déclassement de la section terminale de la ligne ferroviaire entre Laveline-Devant-Bruyères et Gérardmer.

Cependant, afin de préserver le présent et garantir l'avenir, il est proposé d'accorder aux industriels une Convention d'Occupation leur permettant de poursuivre leur activité sans difficultés.

Cette façon de procéder aurait le mérite de n'apporter aucune gêne à l'activité économique.

Elle aurait l'avantage de garantir l'avenir en permettant une réutilisation de l'emprise pour un usage ferroviaire dans le cas d'une modification de la situation économique.

Le prolongement de la ligne au centre de Gérardmer, au pied du lac, permettrait en effet de desservir les lycées et favoriserait les activités touristiques.

L'amendement est mis au vote :

- La CGT et Solidaires sont Pour
- Il y a 3 abstentions dans le 3<sup>ème</sup> Collège
- Le reste de l'Assemblée a voté Contre dont les représentants des Associations Environnementales...

Ensuite l'avis a été mis au vote :

- La CGT et Solidaires se sont exprimés Contre
- Il y a eu 6 abstentions.

Le CESEL émet donc un avis positif au déclassement de la partie terminale de la Ligne Laveline/Gérardmer...